



scm-dgo

Service de Contrôle des Médicaments

www.apb.be

+32 (0)2 285 42 51
+32 (0)2 285 42 84
dgo_scm@apb.be

rue Stevin 137
1000 Bruxelles
Belgique



Utilisez **ici** l'application web **Retraits** pour enregistrer vos produits



Liste de retrait 03/04/2019

Pour non-conformité

Médicaments

A la demande de la firme

Nom du produit	Forme galénique	Titulaire d'enregistrement	Numéro(s) de(s) lot(s)	Raison
Vivotif CNK 0069 914	3 gélules	Paxvax Ltd	3003206	Changement de formulation.

N.B. : La nouvelle formulation de Vivotif sera sur le marché avec un nouveau numéro CNK : 3872 918

Ces produits sont à retourner le plus rapidement possible au SCM.
Après le **15 mai 2019** ceux-ci ne seront plus crédités.

S. SARRE, Dr. Sc. Ph.
Directeur du S.C.M.